

## **ZOOM – Femmes**

La montée des extrêmes droites, de fondamentalismes religieux dans le monde et l'offensive conservatrice et réactionnaire qui l'accompagne, amplifient la menace sur les droits des femmes. En France, le RN est arrivé en tête des élections européennes et après la dissolution décidée par E. Macron, l'arrivée au pouvoir du RN est un risque réel. Alors que la vague « Me too » déferle, le masculinisme, un des axes centraux de toutes les forces réactionnaires et d'extrême-droite, se développe de manière offensive notamment sur internet et les réseaux sociaux et via certains médias qui diffusent largement ce discours et participent à la banalisation de la culture du viol. Sous la pression de mouvements anti-droits qui poussent leur agenda, les droits des femmes reculent dans de nombreux pays. Les luttes féministes, qui irriguent notre action syndicale constituent un levier essentiel pour s'opposer à ces régressions et porter des alternatives.

Que ce soit dans les parcours migratoires ou dans les conflits armés, les femmes sont surexposées aux agressions sexuelles et aux viols utilisés comme armes de guerre sans condamnation claire de la communauté internationale. La FSU est solidaire avec les femmes du monde entier qui luttent pour leurs droits, pour un monde de paix, de justice sociale et de solidarité, pour des sociétés plus démocratiques, égalitaires, féministes et écologistes.

Dans notre société toujours basée sur un système patriarcal, la situation des femmes reste préoccupante et les raisons de se mobiliser sont nombreuses.

Le procès des 51 violeurs de Gisèle Pélicot a mis en avant le caractère systémique des violences et à quel point la culture du viol reste ancrée dans notre société. Il a mis dans le débat la question de la soumission chimique qui atteint les femmes et les enfants et nécessite des protocoles adaptés de prise en charge lors du dépôt de plainte.

La FSU doit s'impliquer dans toutes les luttes pour déconstruire les rapports systémiques de domination entre les femmes et les hommes. et inscrire les revendications féministes dans toutes les mobilisations qu'elle construit.

En France, si la parole des femmes continue de se libérer dans toutes les sphères de la société et qu'elles se sentent plus légitimes à parler, de nombreux freins persistent. Le niveau des violences sexistes et sexuelles qui s'exercent sur elles reste très important et les politiques publiques pour les prendre en charge défailtantes.

Souvent invisibilisées, les femmes âgées sont aussi victimes de violences et de maltraitance dans le cercle familial et en établissements. 12% des victimes de féminicides ont plus de 70 ans. Il y a nécessité absolue à ce que toutes les femmes apparaissent dans les statistiques sans limitation d'âge.

La FSU continue son travail au sein de la Coalition Féministe pour exiger une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles et un budget de 2,6 milliards pour prendre en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes notamment la prévention, l'éducation, l'accompagnement des victimes, les sanctions et les suivis socio-judiciaires des agresseurs avec des programmes spécifiques, es tribunaux dédiés aux violences sexuelles et sexistes.

Les derniers rapports du HCE pointent le rôle des trois incubateurs du sexisme à l'origine de ces violences (famille, école et espace numérique) et une polarisation entre le féminisme et le masculinisme autour des enjeux d'égalité. Ils alertent sur les comportements machistes en augmentation chez les jeunes hommes et sur la nécessité de « s'attaquer aux racines du mal » en éduquant à l'égalité, et en particulier à la sexualité, à la vie affective et relationnelle dès le plus jeune âge.

La FSU réaffirme que l'Éducation doit être à la hauteur des enjeux et faire face aux attaques en donnant les moyens aux écoles et aux établissements scolaires d'assurer une réelle éducation à

l'égalité et à la vie affective, relationnelle et à la sexualité et elle dénonce les campagnes réactionnaires contre sa mise en œuvre.

Lors des dernières élections européennes et législatives, la place des femmes dans le débat public a encore régressé. Seulement 39% de femmes dans les débats télévisés (observatoires des inégalités) et plus que 36% dans l'hémicycle. Et elles ont moins souvent la parole.

Dans les organisations aussi, y compris syndicales, les marges de progression sont encore importantes pour que les femmes prennent la place qui leur revient. Au-delà des mesures contraignantes absolument nécessaires pour abolir les mécanismes du patriarcat (règles de prises de paroles, répartition des rôles dans la vie militante), la FSU s'engage à penser autrement l'investissement et l'organisation du travail militant.

Les inégalités existent aussi en matière de santé. Elles sont dues aux représentations sociales mais surtout à certains facteurs sociaux qui touchent particulièrement les femmes : la précarité économique ainsi que les violences dont elles sont victimes. La recherche médicale a été longtemps pensée uniquement par des hommes pour les hommes, d'où un retard considérable dans les traitements et la prise en compte des maladies spécifiques aux femmes. Les stéréotypes amènent aussi à une différence de prise en charge et à des retards dans la détection et le traitement de certaines pathologies. Les médecins doivent être formé·es sur ces questions et des campagnes mises en place.

La FSU revendique la prise en compte des spécificités de santé des femmes, pas seulement liées à des pathologies, notamment par la création d'un congé menstruel, la gratuité de la contraception et des protections périodiques pour éradiquer la précarité menstruelle.

La constitutionnalisation de la liberté d'avorter et l'autorisation pour les sages femmes de pratiquer des IVG instrumentales dans les mêmes conditions que les médecins constituent des avancées mais elles sont insuffisantes. Les restrictions à l'avortement existent toujours, comme en Andorre, dont le président de la République française est le co-prince, où il est toujours interdit. Pour que le droit à l'avortement soit effectif partout il faut que les femmes aient un réel accès à l'IVG sur tout le territoire, et le choix de la méthode, que les centres IVG qui ont été fermés soient réouverts avec des professionnel·les formé·es. La FSU demande l'inscription du droit à l'avortement dans la charte européenne des droits humains. Par ses actions de prévention et d'information, les Plannings Familiaux permettent l'accès à l'avortement, la FSU dénonce les attaques dont ils sont l'objet et réaffirme l'importance de leurs missions.

La FSU reste engagée dans les luttes féministes pour combattre ces inégalités et mettre fin au patriarcat, en particulier le 8 mars, le 28 septembre et le 25 novembre. Elle continue à investir les cadres unitaires – comme le Collectif National pour les Droits des Femmes, le collectif Grève Féministe, la coalition féministe pour une Loi intégrale et le collectif Avortement en Europe : les femmes décident ou avec les organisations présentes localement – permettant de faire avancer les droits des femmes et de mener le travail de sensibilisation et de conviction auprès des personnels pour construire la grève féministe, grève du travail salarié et grève du travail invisible (tâches domestiques et / ou parentales).